

Guide académique « Passerelles lycée des métiers »

1. Cadre global de la charte académique

La présente charte décrit une exigence nécessaire à l'obtention du label « Lycée des métiers ».
La mise en place des dispositifs qu'elle décrit constitue un préalable à la conduite de l'audit global susceptible d'aboutir à l'attribution du label « Lycée des Métiers ».
Dans la rédaction de cette charte, le terme « élève » recouvre les apprenants en formation initiale dans un établissement scolaire, les apprentis, les auditeurs de la formation continue. Ce dispositif est cohérent avec les exigences qu'implique la notion de formation tout au long de la vie.

2. Objectifs fondamentaux.

- **Construire la souplesse nécessaire à ce que nos structures d'enseignement soient capables de proposer des parcours de formation adaptés aux possibilités et aux ambitions de tous les élèves, avec une réactivité améliorée.**

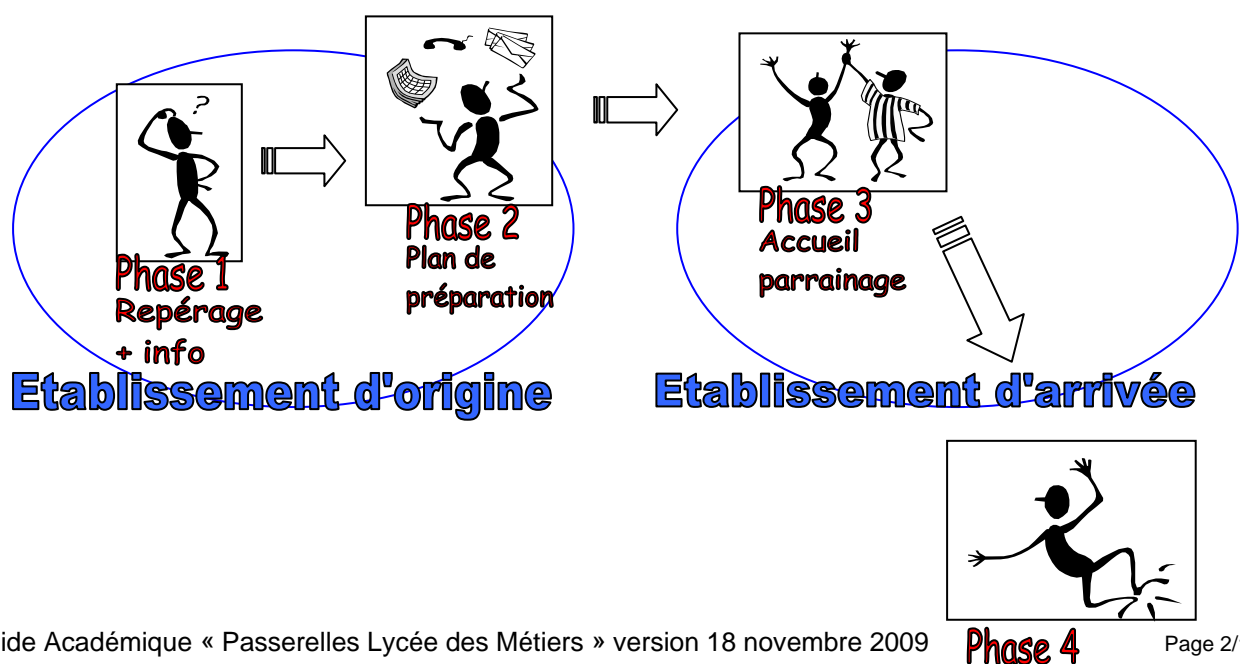
Il s'agit de privilégier la logique des parcours de formation à la logique des structures, il s'agit d'enrichir les propositions d'orientation que nous pouvons formuler (être capable d'accompagner efficacement un élève qui a l'ambition d'entreprendre une formation d'un niveau supérieur ; mais également être capable d'accompagner un élève en difficulté dans la construction d'un projet constructif et réaliste, avant qu'il ne soit en rupture avec le système scolaire)

- **Homogénéiser l'architecture des dispositifs passerelles mis en place dans les lycées des métiers :**

⇒ ce qui permettra de mutualiser les expériences
⇒ ce qui rendra le suivi des parcours d'élèves lisible au niveau de chaque établissement, et au niveau académique, de façon à affiner et à argumenter les conseils et décisions d'orientation.

3. Une même procédure pour toutes les passerelles.

Quelque soit le niveau des classes reliées par les passerelles, elle seront organisées selon la procédure schématisée ci-dessous :



4. Détail des passerelles proposées.

Chaque lycée des métiers doit conduire une réflexion qui lui permette de formaliser une offre de passerelles qui soit au moins équivalente aux dispositions réglementaires.

L'expérience montre que cette réflexion est plus pertinente quand elle est menée collectivement, avec la participation des enseignants concernés.

Il est recommandé de mener une analyse comparative des référentiels des formations concernées,

⇒ de façon à établir un « tableau des écarts de référentiels » (Exemple : [Document 1](#))

⇒ de façon à mesurer les écarts de savoir être attendus, en terme d'autonomie, et de capacité de travail.

L'expérience montre également que l'individualisation de parties de parcours de formation permet d'améliorer sensiblement l'offre d'orientation. (Par exemple : proposer un emploi du temps allégé en enseignement général, et renforcé en enseignement professionnel à un élève recruté en Première bac pro après une 2de Générale et Technologique)

(Exemple d'offre passerelles : [Document 2](#)) :

Dans cet exemple, les passerelles 1, et 2 offrent des parcours de formation plus courts que les parcours institutionnels. Ceci est soumis à l'individualisation partielle des formations en amont et en aval.

D'autre part, l'offre des passerelles peut évoluer, en prenant en compte l'expérience acquise, ou pour s'adapter à la mise en place de nouveaux référentiels de formation.

5. Calendrier de la procédure de suivi.

L'exemple de calendrier ci-joint ([Document 3](#)) décrit les actions à mettre en place durant l'année scolaire.

L'intérêt d'adopter la même procédure pour toutes les passerelles réside en ce que le rôle de chacun est clairement décrit, les différents cas sont traités dans la même logique, le plus tôt possible.

La phase de repérage et d'information animée par le professeur principal est déterminante. Afin d'instrumenter les interventions de ces professeurs, et de coordonner leur action, il est nécessaire d'utiliser des fiches de repérage d'élèves qui pourront s'inspirer du modèle donné (Exemple de fiche de suivi : [Document 4](#)).

6. Description des acteurs du dispositif

Elève.

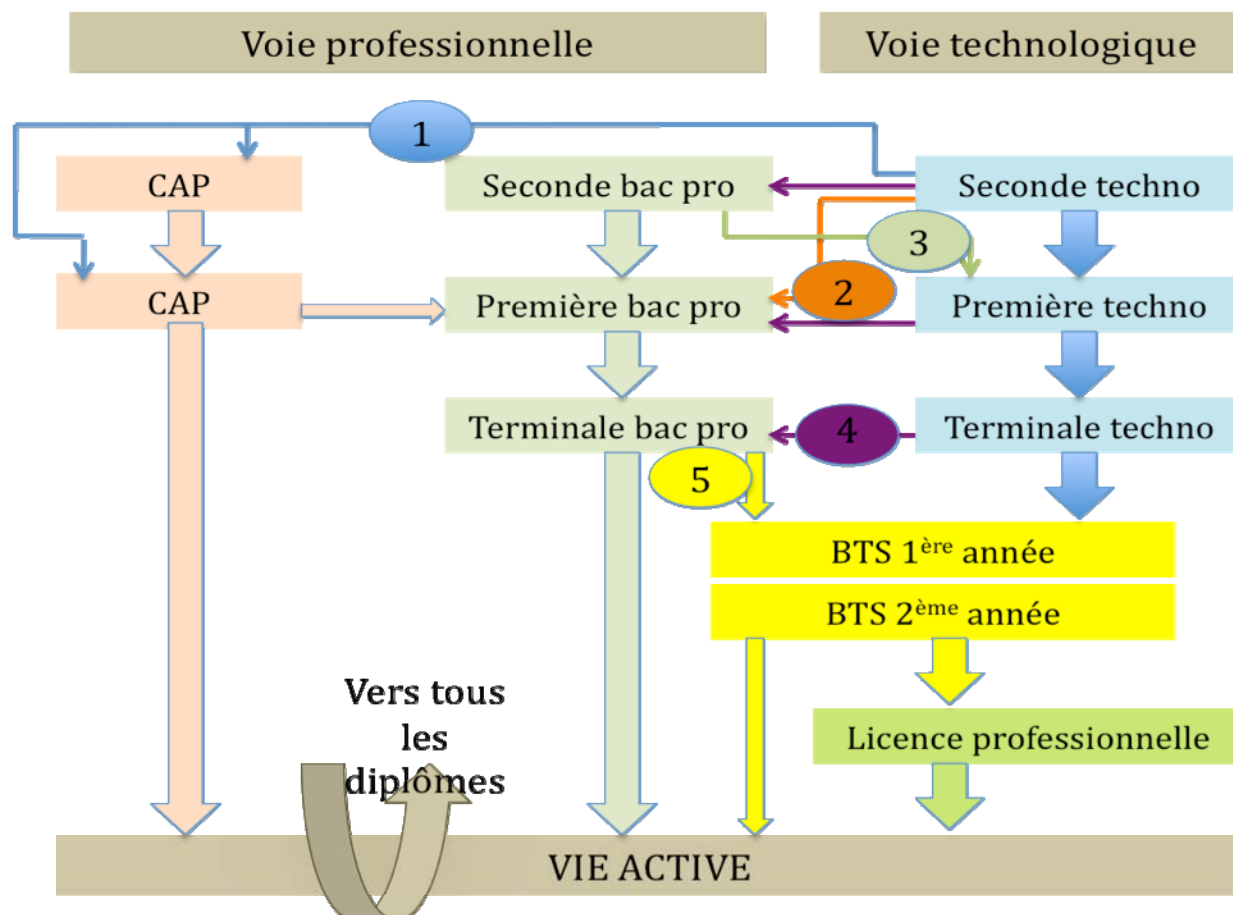
Les élèves qui peuvent être concernés par ce dispositif ont un profil particulier.

Un exemple de description de ces profils est donné ci-dessous.

Passerelle 1	L'élève est en difficulté scolaire. Ses capacités d'abstraction ne sont pas suffisamment mûres pour être à l'aise dans la voie technologique. Dans les enseignements de détermination, il est attiré par les activités professionnelles appliquées. Son projet de formation a évolué : pour la passerelle 1, il envisage une entrée rapide dans la vie active (CAP en un ou deux ans) ; pour la passerelle 2, il vise un bac Pro en 2 ans.
Passerelle 2	

Passerelle 3	Pendant son année de seconde bac pro, l'élève a mûri sa capacité de travail et son autonomie, il aspire à concevoir les activités technologiques à travers des outils abstraits qui permettent la généralisation Il est prêt à entreprendre des études plus longues.
Passerelle 4	L'élève n'est plus en phase avec le projet de formation qu'il a engagé en fin de 2nde. Il cherche à retrouver contact avec le concret. Difficultés scolaires. Il désire préparer et obtenir un diplôme professionnel sans trop redoubler de classes.
Passerelle 5	Pendant son cycle dans la voie professionnelle, l'élève a mûri sa capacité de travail et son autonomie, il aspire à concevoir les activités professionnelles à travers des outils abstraits qui permettent la généralisation (mises en équations, schématisation structurelle et fonctionnelle). Il est prêt à continuer ses études, afin d'obtenir un diplôme de niveau III.

Sur ce modèle (qui correspond à l'exemple du [document 2 ci-dessous](#)), chaque dispositif « passerelles lycée des métiers » aura bénéfice à construire une carte des profils d'élèves concernés adaptée aux structures d'établissements en présence.



Professeur Principal

⇒ Rôle du professeur principal pour les passerelles entrantes :

Il conseille le Chef d'établissement pour la désignation des tuteurs.

Il suit les actions engagées par les tuteurs et parrains, en renseignant la fiche de suivi.

([Document 4](#))

⇒ Rôle du professeur principal pour les passerelles sortantes :

Il connaît le détail du dispositif « passerelles lycée des métiers », il dispose des informations associées.

Il est l'acteur principal du repérage des élèves qui correspondent aux profils visés par les passerelles.

C'est lui qui, en relation avec l'équipe pédagogique et les familles, conduit l'information adéquate en direction de l'élève.

Il présente une synthèse de la situation de l'élève pendant les conseils de classe.

C'est lui qui enregistre la prise de décision de l'élève, qui la valide auprès du chef d'établissement..

Il coordonne le positionnement.

Il coordonne le plan d'accompagnement, et centralise les évaluations qui jalonnent ce plan. (Outils de positionnement et de suivi : [Document 5](#))

⇒ Rôle du Conseiller d'Orientation Psychologue

Il connaît le détail du dispositif « passerelles lycée des métiers », il dispose des informations associées. Les activités suivantes viennent s'insérer dans le plan de conseil à l'orientation qu'il anime.

Il peut être sollicité par le professeur principal pour participer à un entretien-conseil au cours de la phase de repérage.

Il participe au positionnement, par exemple en mettant en œuvre des passations de questionnaires (cf [Document 5](#))

Pendant le déroulement du plan de préparation (Phase 2), il prépare les bilans de suivis individuels en coordination avec le professeur principal.

Le conseil de classe.

Lors des conseils de classe, le professeur principal fait état du suivi des élèves engagés dans le dispositif, en s'appuyant sur les fiches de suivi ([Document 4](#))

Le Chef d'établissement

⇒ Il fait le nécessaire pour que les professeurs principaux, les tuteurs et les parrains soient au bon niveau d'information quant au dispositif « passerelles lycée des métiers ».

⇒ Il désigne les tuteurs

⇒ Il organise les séances de compte rendu que les professeurs principaux conduiront en appui sur les fiches de suivi de leur classe avant les vacances de Toussaint.

- ⇒ Il tient à jour un archivage des fiches de suivi.
- ⇒ **Il tient un compte des élèves engagés sur les passerelles entrantes et sortantes, et tient l'Inspection d'Académie informée de ces flux potentiels.**
- ⇒ Pour les passerelles sortantes, au conseil de classe du troisième trimestre, il analyse les évaluations conduites dans le cadre du plan d'accompagnement, et qualifie la candidature de l'élève. (Exemple de fiche d'avis du Chef d'établissement [Document 6](#), à joindre au dossier d'orientation de l'élève)

Le tuteur ou le CFC

Désigné par le Chef d'établissement, il assure un suivi régulier de l'intégration scolaire de un ou plusieurs élèves entrants

Pour ce faire, il désigne et planifie des entrevues avec le ou les élèves concernés et leurs parrains (élèves de l'année supérieure), destinées :

- ⇒ à faire le point sur les éventuelles difficultés rencontrées,
- ⇒ à produire des conseils pour surmonter ces difficultés,
- ⇒ à faire le lien avec l'ensemble de l'équipe pédagogique.

Il rend compte au professeur principal, qui renseigne la fiche de suivi.

Il rend compte au conseil de classe.

Il est sollicité pour donner des sujets de projets aux candidats aux passerelles entrantes, qui sont dans leur plan d'accompagnement.

Le CFC joue le même rôle pour traiter le cas de personnes dont il suit le parcours de formation.

Nota : Pour les sections de Techniciens Supérieurs, un professeur référent désigné par l'établissement tiendra le rôle du professeur Principal.

Les parrains

Désignés par l'équipe pédagogique au sein de la classe de niveau n + 1 (cad un élève de TS 2 pour parrainer un entrant en TS1, ou un élève de Terminale pour parrainer un entrant en 1^{ère}, pour exemples)

Vous trouverez ci-après des exemples de documents :

Document1 : Exemple_tableau écart référentiel

Document2 : Exemple de carte des passerelles

Document3 : Calendrier procédure

Document4 : Exemple de fiche suivi élève

Document5 : Outils de positionnement et de suivi

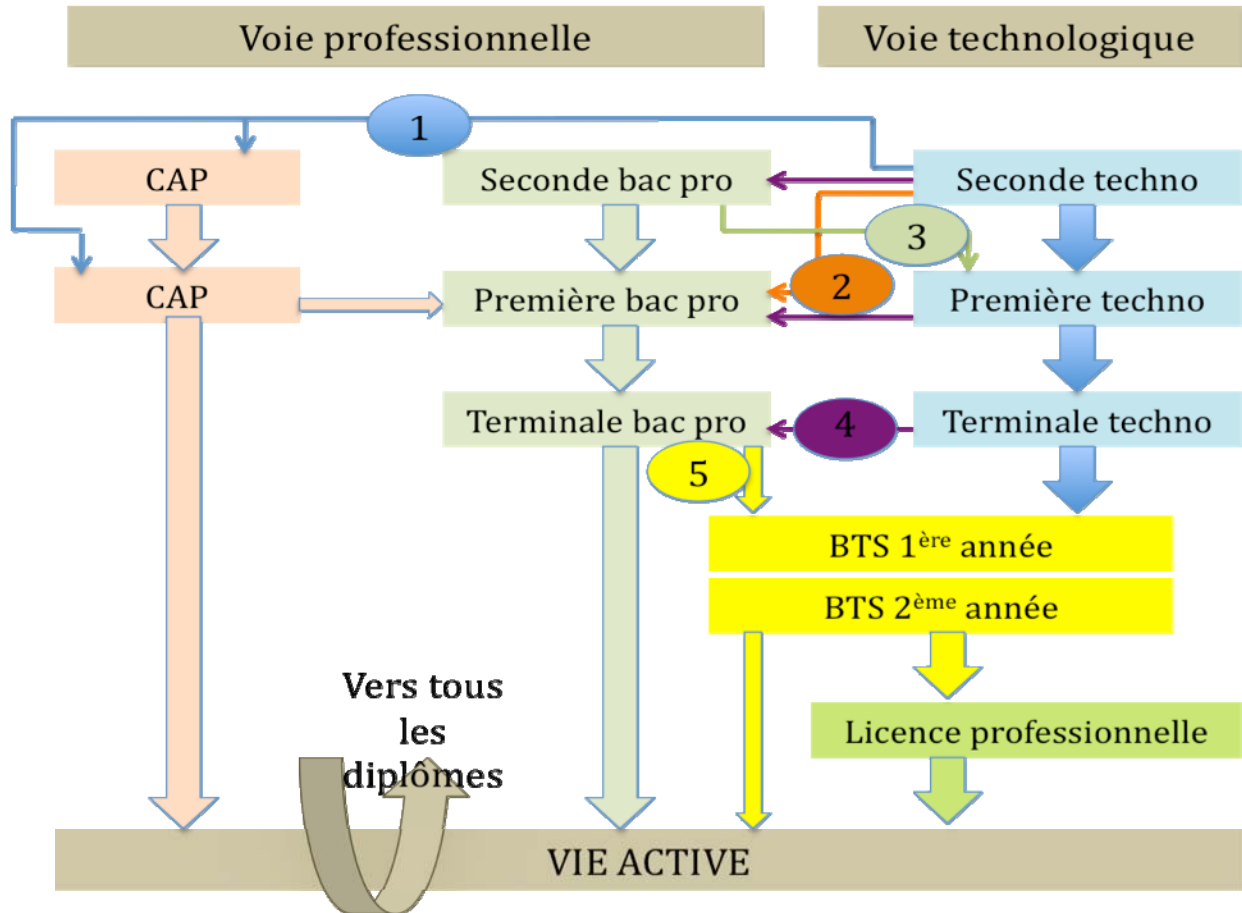
Exemple de document N°1 : TABLEAU DES ECARTS ENTRE LES REFERENTIELS DE FORMATION

Obtenu par un travail d'analyse collectif des différents référentiels de formation, qui implique les équipes pédagogiques concernées

(Ce tableau correspond à l'exemple de carte de passerelles donné dans le [document 2](#))

	Maths -Sciences	Lettres- hist Géo – LV – éco – Arts Plastiques	Productique	Construction
Passerelle N°1	RAS	RAS	RAS	Lecture de plans 2D
Passerelle N°2	RAS, sauf électricité (petit soutien)	RAS	RAS	Lecture de plans 2D
Passerelle N°3	1ère adapt.(Supprimée)	RAS	RAS	RAS
Passerelle N°4	Pas de chimie en 1ère STI, mais déjà vue en 2de	RAS	RAS	RAS
Passerelle N°5	Physique : le programme est repris de toutes façons en STS La généralisation risque d'être plus délicate pour les BTS ET et EL Maths : écart important sur des compétences majeures : dérivation, primitives, calcul intégral, approfondissements en trigonométrie, nb complexes, approfondissements log et exponentielles, équations différentielles.		Métrie, contrôle, qualité. Automatismes	Torseurs

Exemple de document N°2 : Exemple de carte des passerelles



Calendrier "Au plus tôt"

	Sept	oct	nov	déc	janv	fév	mars	avril	mai	juin	juillet
Elève					décision	Positionnement					
Prof Principal	Repérage - Information *				accompagner positionnement	accompagner plan de préparation					
Conseil de classe				CC1			CC2			CC3	
Tuteur ou CFC	Accueil des entrants	Suivi & Conseils - lien avec équipe pédagogique									

* : établir un document de suivi

Calendrier "Au plus tard"

	Sept	oct	nov	déc	janv	fév	mars	avril	mai	juin	juillet
Elève								décision	Positionnement		
Prof Principal	Repérage - Information							accompagner positionnement	accompagner plan de préparation		
Conseil de classe				CC1			CC2			CC3	
Tuteur ou CFC	Accueil des entrants	Suivi & Conseils - lien avec équipe pédagogique									

Exemple de document N°4 :

FICHE DE SUIVI D'ELEVE

Année scolaire 20__ - 20__ Professeur Principal : _____

Etablie par le Professeur Principal, après concertation avec les différents professeurs de la classe, pour :

- ⇒ les élèves qui présentent des symptômes de difficultés
- ⇒ les élèves qui manifestent un projet atypique (changement d'orientation, nouvelle ambition d'études, etc.)
- ⇒ les élèves recrutés selon des parcours amont particuliers (vie active, scolarité à l'étranger, autre filière de formation, spécificité médicale, etc.)

Il s'agit de formaliser le repérage de ces cas particuliers au plus tôt, de façon à mettre en place des actions adaptées, avec traçabilité.

Le Professeur Principal présente au Chef d'établissement les actions mises en place pour accompagner ces élèves à l'aide de ces fiches, avant les vacances de Toussaint.

Par la suite, la description datée des actions entreprises et des décisions prises doit être portée sur cette fiche, dont copie de la version à jour sera faite pour chaque conseil de classe.

Nom :

Prénom :

Classe :

Cette fiche est établie pour cause de :

<input type="checkbox"/> Résultats scolaires insuffisants	<input type="checkbox"/> Projet de changement d'orientation
<input type="checkbox"/> Manque d'assiduité	<input type="checkbox"/> Ambition d'études dans une filière de formation plus longue
<input type="checkbox"/> Difficultés d'adaptation aux exigences de la scolarité	<input type="checkbox"/> Comportement remarquable
<input type="checkbox"/> Difficultés d'adaptation à l'établissement	

--	--

Commentaires :

--

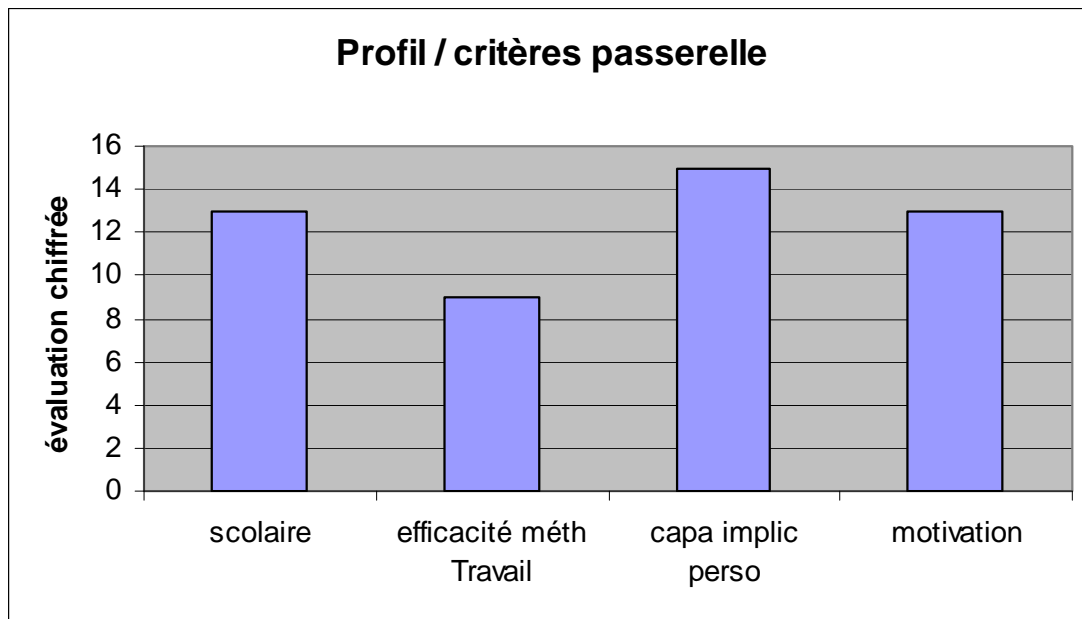
Tableau de suivi des actions :

Date	Action	Commentaire

Exemple de document N°5:

Le plan de préparation, phase 2 de la passerelle, s'enclenche sur décision de l'élève. Il débute par un positionnement, coordonné par le professeur principal. Il est jalonné par des évaluations de suivi, dont le professeur principal présente les synthèses aux conseils de classe.

Ces évaluations (positionnement et évaluations de suivi) s'attacheront à décrire le profil de l'élève selon les quatre critères suivants :



Afin de construire cette évaluation, plusieurs éléments peuvent être utilisés :

- Le bulletin scolaire ou les tests de positionnement dans les différentes disciplines
- Eléments du parcours de formation (niveau scolaire, diplômes acquis ou expérience donc équivalences obtenues), ou éléments de VAE
- Une évaluation de la motivation scolaire (cf * ci-dessous : présentation de ce type de questionnaire permettant d'évaluer la motivation scolaire selon trois composantes : Besoin de réussite – Contrôle interne – Perspective temporelle)
- Pendant le déroulement du plan de préparation, la capacité d'implication personnelle, l'efficacité des méthodes de travail et la motivation pourront être évaluées à l'occasion de travaux confiés à l'élève sous forme de « devoirs à la maison », à développer en autonomie.

Le plan de préparation peut comprendre des cours de soutien, de remise à niveau, mais il est conseillé de l'articuler autour de travaux à effectuer en autonomie, qui pourront amener l'élève à révéler sa motivation, à faire progresser l'efficacité de ses méthodes de travail, à s'impliquer par un travail personnel.

Ces travaux personnels, en particulier pour ce qui concerne les disciplines professionnelles, peuvent être tirés d'une banque proposée par l'équipe pédagogique de l'établissement d'arrivée.

*** : Questionnaire visant à évaluer la motivation.**

Il s'agit de traduire la capacité d'implication personnelle d'un élève dans une tâche, en mesurant son sentiment de compétence (est-ce que je suis capable de ...) . En fonction de ce ressenti, l'élève va s'impliquer plus ou moins : sa motivation scolaire sera forte ou faible.

La motivation scolaire est influencée par un ensemble de facteurs affectifs et émotionnels, dont trois semblent essentiels :

Le besoin de réussite : L'élève manifeste son besoin de réussite quand :

- ⇒ il donne explicitement des buts présentant une certaine difficulté (par exemple poursuite d'études après un bac professionnel)
- ⇒ il met en place une activité susceptible de lui permettre d'atteindre ses buts
- ⇒ il persiste dans l'effort, et ne s'arrête pas au premier échec

Le contrôle interne : c'est la tendance à considérer que les choses qui lui arrivent sont fonction de lui (exemple : si je travaille chez moi tous les soirs, je réussirai mes examens). L'élève pense pouvoir agir sur son existence du fait de sa relative prévisibilité. A la différence du contrôle externe qui amène l'élève à penser qu'il ne maîtrise rien (si je ne réussis pas en physique, c'est la faute du programme qui est trop lourd, des cours qui sont mal faits, etc.)

La perspective temporelle : l'élève est capable d'anticiper, de penser à long terme, d'avoir une perspective temporelle plus étendue. Il accorde plus d'importance au futur qu'au présent.

Un besoin de réussite élevé, un sentiment de contrôle interne et une perspective temporelle élevée favorisent la motivation scolaire.

Dans cet esprit, des questionnaires de type QMF (Questionnaire de motivation en situation de formation), édité par les EAP et INETOP paraissent utilisables. (éditions scientifiques et psychologiques – 92 130 ISSY LES MOULINIAUX)

Exemples de questions posées :

- « Dans mon travail, je ne laisse rien au hasard »
- « J'organise toujours mon travail personnel »
- « Il est difficile d'imaginer ce que sera mon futur métier »
- « J'ai parfois l'impression de faire des études sans but précis »

Exemple de document N°6 :

Avis du Chef d'établissement

Année scolaire : 20__ - 20__

Par la présente, j'atteste que l'élève :

Nom :

Prénom :

Scolarisé cette année en classe de dans mon établissement,
a suivi un plan de préparation « passerelles lycée des métiers », pour préparer sa candidature à
une orientation en classe de :

.....

Les résultats de cette préparation me conduisent à donner l'avis suivant sur ce souhait
d'orientation :

- Très Favorable
- Favorable
- Réserve

Fait à :

Le :

Signature, et cachet de l'établissement.